

LOEVA

Date : le 02 juillet 2020
Objet : Lettre de confirmation

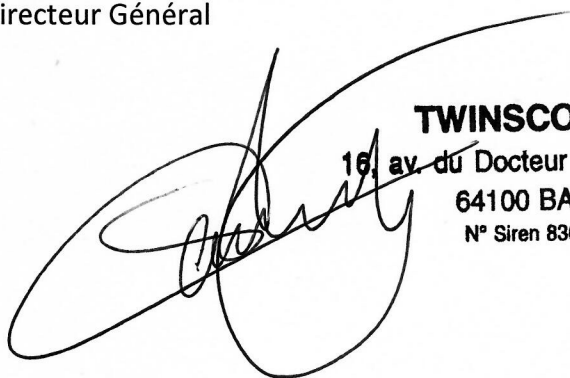
Monsieur,

Suite à nos derniers échanges, je vous confirme par la présente que le règlement du loyer de juin sera effectué en même temps que le loyer de Juillet au plus tard, et au plus tôt à compter de ce jour.

Nous sommes à nouveau désolés de ce retard dû à un décalage de trésorerie de notre entreprise.

Cordialement

Laurent Jaurey
Directeur Général



TWINS CORP SAS
16 av. du Docteur Camille Delvalle
64100 BAYONNE
N° Siren 830 087 995

LOEVA